



## Le papa ne vient pas chercher son fils

Par **carole**, le **23/08/2009** à **15:48**

Bonjour,

Voila ma situation je suis en instance de divorce (violences conjugales) j'ai un petit garçon de 15 mois - 7 mois au moment de la séparation, j'ai un premier jugement rendu 2 juin (non conciliation) qui stipule que le papa a droit a 1,3 et 5 week ainsi qu'une vacance sur deux mais il ne vient pas chercher son fils en faite depuis janvier de cette année il la vu 3 fois (qq heures) j'aimerais savoir si je peux demander a alléger sesdroits de visites pourquoi ??? pour ne plus etre obligé de rester a mon domicile chq samedi de visites et pourvoir réorganiser notre vie je me suis entêté au debut a apprendre le mot papa a mon ptit, je le prépare chq samedi de droit de visite ainsi qu'une petite valisette pourquoi pour rien !!! Merci de me répondre bon dimanche...

Par **bretonne**, le **25/09/2009** à **14:08**

bonjour j'ai le me^me probleme que vs mon ex ne s'en occupe jamais (elle a 7 ans separé depui qu'elle a 3 ans ) et quand par hazard il souhaite venir la voir et que je susi pas la il me menace, je ne sais pas egalement nos droits mais bon en tout cas moi je n'atten plus ses visites j'ai refais ma vie et ns faisons beaucoup de choses ensemble donc je n'atten pas si monsieur va venir, si vraiment il voudrait il me previendrais avant  
bonne chance a vous mais profitez de votre vie avec votre enfant

Par **jeetendra**, le **25/09/2009** à **14:32**

bonjour, le mieux c'est de faire intervenir le médiateur familial pour régler amiablement votre différent relatif au droit de visite, adresses ci-dessous, courage à vous, cordialement

---

[fluo]62 - PAS-DE-CALAIS[/fluo]

Service de médiation familiale  
16, boulevard Carnot  
62000 ARRAS  
Tél. : 03 21 71 21 55  
Fax : 03 21 71 36 12  
E-mail : mediationfamiliale@wanadoo.fr  
Site Web: www.udaf62.fr  
Gestionnaire : UDAF 62

Emission sur web tv Arras

Antenne de médiation familiale  
Point d'accès au Droit  
Maison des Habitants  
Place de la République  
62210 AVION  
Tél.: 03 21 71 22 55  
Gestionnaire: UDAF 62

Antenne de médiation familiale  
Hôtel de Ville - CCAS  
36, place Faidherbe  
62450 BAPAUME  
Tél.: 03 21 71 51 55  
Gestionnaire : UDAF 62

Antenne de médiation familiale  
7, rue Sans Culotte  
62650 CAMPAGNE LES BOULONNAIS  
Tél.: 03 21 71 22 55  
Gestionnaire: UDAF 62

Antenne de médiation familiale  
Point d'accès au droit  
Maison des Associations  
5 place de la Marne  
62150 HOUDAIN  
Tél.: 03.21.71.21.55  
Gestionnaire : UDAF 62

Antenne de médiation familiale  
Point d'accès au Droit  
2, rue Jean-Baptiste Delobel  
62820 LIBERCOURT

Tél.: 03 21 71 22 55  
Gestionnaire: UDAF 62

Antenne de médiation familiale  
38, rue de la République  
62221 NOYELLES SOUS LENS  
Tél.: 03 21 71 21 55  
Gestionnaire : UDAF 62

Point d'accès au Droit  
Place des Ecrins  
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS  
Tél.: 03 21 71 21 55  
Gestionnaire: UDAF 62

-----  
[fluo]Ecole des Parents et des Educateurs du 57[/fluo]

1, rue du Coëtlosquet  
57000 METZ  
Tél. 03 87 69 04 65  
Fax. 03 87 69 04 86

Espace Rencontre  
Adresse principale :  
B.P 70135  
57103 THIONVILLE CEDEX  
TEL : 03 82 34 79 33  
E-Mail : info@epe57.com

Association MARELLE (Médiation sur le droit de visite et d'hébergement)  
Adresse principale :  
8 Place Jean Perrin  
57140 WOIPPY  
TEL : 03 87 31 14 36